

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU DATE 19 12 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

Étaient présents :

M. DEPOUEZ
M. ROUAULT
M^{me} LEFEBVRE-BERTIN
Mme CABANIS
M. GARNIER
M. AUBERT
M^{me} KHAN
M. PHILOUX
M. CHAIZE
M^{me} HERCEG-GALESNE
M^{me} PAIMPARAY-KANY
M. CORVOL
M^{me} BRICE
M^{me} LEVENÉ
M. LEMARCHAND
M^{me} BATAILLE
M^{me} SIMONESSA
M. PERRUDIN
Mme QUEMENER
M. BAILLY

Date de convocation : 12/12/2023

Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents à l'ouverture de la séance : 18

Quorum réuni

Étaient excusés :

Mme LE GALL a donné pouvoir à M. GARNIER.
M. BOUFFORT a donné pouvoir à M^{me} LEVENÉ.
M. TRUBERT a donné pouvoir à M. PHILOUX.
M. BABOU a donné pouvoir à M. CORVOL.
M^{me} BOISNARD a donné pouvoir à M. CHAIZE.
M^{me} MASSART a donné pouvoir à M^{me} HERCEG-GALESNE.
M. MOKHTARI a donné pouvoir à M. DEPOUEZ.
M^{me} LOCHOU-REGNARD a donné pouvoir à Mme CABANIS.
M. LUCET a donné pouvoir à M^{me} SIMONESSA.
M. GAISLIN a donné pouvoir à Mme QUEMENER.
M^{me} SIMONESSA a donné pouvoir à Mme BATAILLE à partir de 22h40.

Étaient absents :

Mme KHAN jusqu'à 20h57.
M^{me} DANIELOU.
M. PAUGAM.
M. LEMARCHAND jusqu'à 20h44.
Mme MAUGAIS.

Secrétaire de séance :

Mme Anne BRICE.



25/08 – 19 décembre 2023

Accueil de loisirs : tarifs hors repas applicables à compter du 1er janvier 2024

Le rapporteur,

- expose que, lors de la commission des affaires scolaires et de la jeunesse, qui s'est réunie le 06 novembre 2023, les bilans 2022 de l'ALSH ont été examinés et différentes simulations d'évolution de tarifs ont été présentées.
- indique que la commission mixte des affaires scolaires et de la jeunesse, qui s'est réunie le 06 novembre 2023 a étudié et examiné l'évolution des tarifs des sorties ALSH et qu'il a été proposé de nouveaux tarifs.
- propose les tarifs suivants de garde et de sorties pour l'accueil de loisirs, à compter du 1^{er} janvier 2024 :

QUOTIENT FAMILIALE 2024	RAPPEL TARIFS 2023 (Hors repas)		Proposition tarifs 2024 avec +4% (Hors repas)	
	Journée	½ Journée	Journée	½ Journée
QF<350	3,99 €	2,66 €	3,99 €	2,66 €
350<=QF<650	4,66 €	3,06 €	4,66 €	3,06 €
650<=QF<800	5,56 €	3,76 €	5,78 €	3,91 €
800<=QF<900	7,66 €	5,05 €	7,97 €	5,25 €
900<=QF<1100	8,43 €	6,12 €	8,77 €	6,36 €
1100<=QF<1295	9,19 €	7,20 €	9,56 €	7,49 €
QF >= 1295	9,97 €	7,66 €	10,37 €	7,96 €
familles non domiciliée sur la commune	25,42 €	16,83 €	26,43 €	17,50 €
SORTIES et PRESTATIONS SPECIFIQUES ALSH 2024	RAPPEL TARIFS 2023		Proposition tarifs 2024 avec + 4%	
Piscine Villejean et Gayeulles	2,04 €		2,12 €	
Piscine de Cesson	3,26 €		3,39 €	
Piscine de Montfort	3,06 €		3,18 €	
Sorties diverses (écomusée, spectacles, parc de loisirs, mer...)	5,10 €		5,30 €	
Patinoire/cinéma/Woupi	6,12 €		6,34 €	
Bowling/ Parc à thème/cinéma 3D	8,16 €		8,49 €	
Mini camps enfants pacéens ou du Syrenor / jour	16,32 €		16,97 €	
Mini camps enfants extérieurs / jour	18,36 €		19,09 €	
Activités spécifiques (nautisme...)	12,24 €		12,73 €	
Nouveautés à partir de 2024 Activités spécifiques: cirque, magie, ludo-sportives avec prestataires...	Non Concerné		5€ (par prestation ou par jour)	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable émis par la Commission des Affaires scolaires et de la Jeunesse du 06 novembre 2023,

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte :

La grille des tarifs présentée dans le bordereau, à compter du 1^{er} janvier 2024.

Autorise :

Le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : Unanimité.

Quorum réuni 20 élus présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

La secrétaire de séance,

Anne BRICE.

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

